



FOIRE AUX QUESTIONS

Rappels :

- Toute inscription est PERSONNELLE, FERME et Définitive.
- AUCUN retrait de dossard ne sera autorisé par une Tierce personne.
- Toutes les informations contractuelles et réglementaires sont détaillées dans le REGLEMENT de course (*consultable sur notre site internet, accepté lors de l'inscription en ligne*).
- Toute inscription validée donne lieu à deux mails : 1er mail "Justificatif de paiement" + 2ème mail "Confirmation d'inscription".
- L'inscription sur une liste d'attente donne lieu à un seul mail : "Confirmation d'inscription sur la liste d'attente", car il n'y a pas de paiement pour une pré-inscription.

* Comment S'INSCRIRE ?

- via notre site internet : onglet "Inscriptions" ou via le lien diffusé sur les réseaux sociaux, qui renvoie sur la plateforme **njuko**.
- si pas de PPS valide : possibilité de s'inscrire et de compléter le PPS plus tard ;
Surtout laisser emplacement PPS vide (ne pas saisir de numéro de PPS invalide), faire suivant et valider inscription.
--> le dossier d'inscription sera INCOMPLET, mais il devra être complété avant le 05/05/2026, si non il sera annulé et non remboursé.
- si pas de Justificatif de performance correspondant à la Vague de départ demandée : possibilité de s'inscrire et de transmettre le justificatif plus tard ;
--> le dossier d'inscription sera INCOMPLET, mais il devra être complété avant le 05/05/2026, si non la vague de départ sera déclassée.
Ne pas choisir une Vague de départ sous condition de performance si on n'a jamais couru la distance, ou si on n'a jamais réalisé officiellement la performance requise (temps officiel).
- si problème lors de la saisie du numéro de Licence : lire le message d'erreur et vérifier la saisie des informations personnelles (Nom, Prénom, genre, date de naissance : tout doit concorder) ; s'assurer d'avoir bien renouvelé sa licence FFA ;
si le problème persiste sans compréhension de votre part, contacter l'organisation par mail à semi.marathon@gmail.com.
- quels sont les avantages des coureurs Licenciés FFA ? sur chaque course, un quota de places leur est réservé jusqu'au 15/01/2026 ; une remise de 25% est appliquée sur le coût de l'inscription (*hors frais njuko*), jusqu'à l'atteinte de la jauge (non applicable au niveau du Transfert, ni des Listes d'attente).
- cas des Handisports --> obligatoirement se faire connaître auprès de l'organisation par mail à semi.marathon@gmail.com.
Les Handisports "Fauteuils", les Fauteuils poussés (Joëlettes) sont autorisés à courir uniquement sur le 10km, pour des raisons de sécurité.
(PS : Les Fauteuils poussés non "handi" ne sont pas autorisés, ni sur le semi-marathon, ni sur le 10km)
Les Handisport "Debout" sont autorisés à courir le semi-marathon et le 10km, si toutes les conditions le permettent.
- cas des Mineurs : autorisation parentale à compléter obligatoirement en ligne lors de l'inscription, le justificatif santé sera à établir sur pps.athle.fr, à partir du 01/01/2026.

- est-ce possible de s'inscrire sur le semi-marathon ET sur le 10km ? : Oui si c'est votre intention de courir les deux courses, sinon vous devrez faire un choix pour libérer la place.
- est-il autorisé de s'inscrire plusieurs fois sur une seule et même course ? : Non. Si par erreur cela arrive --> contacter l'organisation par mail à semi.marathon@gmail.com ; Toute double inscription repérée sera automatiquement annulée après le 05/05/2026 sans remboursement.

> **VAGUES de départ :**

- L'accès à une vague de départ préférentielle nécessite la mise à disposition en ligne d'un justificatif de performance correspondant : <1h35 pour le semi-marathon / <40' pour le 10km.
- les Handi-Fauteuils compétiteurs du 10km auront un départ avancé, avec accès spécial aux avant-postes pour l'échauffement.
- les Handi-Fauteuils poussés auront un départ sur la dernière vague, avec accès restreint aux arrière-postes pour l'échauffement.

> **Achat du T-SHIRT :**

- aucune obligation d'achat du tee-shirt : ne pas faire de choix et passer à l'étape suivante.
- possibilité d'achat de plusieurs tee-shirts pour une seule et même inscription : choisir le(s) genre(s) et la(les) taille(s) et préciser la(les) quantité(s).
- possibilité de modifier sa commande de tee-shirt, en accédant à [Modifier son dossier d'inscription]
- en cas de "Transfert de dossard", la commande de tee-shirts est annulée et remboursée.
- en cas de "Annulation d'inscription", l'annulation est complète, y compris la commande de tee-shirts.
- l'achat de tee-shirts sera possible sur place les jours de l'évènement, sous réserve des tailles disponibles, à plein tarif 25€.
- le retrait des tee-shirts se fera sur place sur présentation du dossard. Aucun envoi par la Poste.

* **Comment inscrire un GROUPE ?**

- possibilité de s'inscrire sous le nom d'un Club / Team / Association : à saisir en bas de la 1ère étape de l'inscription.
- pour les licenciés : obligation de saisir le nom du Club FFA.
- possibilité de saisir le nom d'une équipe ou association.
- possibilité à plusieurs personnes de s'inscrire individuellement et de préciser le même nom d'équipe ou association.
- possibilité d'inscrire plusieurs personnes dans un même "panier", en demandant [Autre inscription] avant de payer, avec ou sans nom d'équipe.
- possibilité d'inscrire un groupe "facturable" --> contacter l'organisation par mail à semi.marathon@gmail.com.
- il n'y a pas de remise tarifaire pour les groupes, pas de "tarif groupe".

* **Comment s'inscrire sur LISTE d'ATTENTE ?**

(seulement à compter du 16/01/2026)

- via notre site internet : onglet "Inscriptions" ou via le lien diffusé sur les réseaux sociaux, qui renvoie sur la plateforme **njuko** [S'inscrire en liste d'attente].
Une fois que les quotas d'inscriptions seront atteints, pour chaque course (semi-marathon et 10km), une Liste d'attente sera mise en place.
- pourquoi la liste d'attente ne sera pas ouverte avant le 16/01/2026 ? car un quota d'inscription est réservé jusqu'au 15/01/2026 aux coureurs licenciés FFA.
- comment savoir son rang sur la liste d'attente ? : le rang initial est précisé dans le mail de confirmation ; la position dans la liste d'attente est mise à jour sur le [Tableau de bord].

> Personne invitée à s'inscrire dans le cadre de Liste d'Attente :

En temps voulu, réception d'un mail "Invitation à s'inscrire".

- si vous êtes déjà inscrit(e) sur une autre épreuve --> ne pas faire une double inscription, faire demande de changement d'épreuve par mail à semi.marathon@gmail.com
- si finalement vous ne souhaitez plus vous inscrire --> refuser l'invitation en informant l'organisation par mail à semi.marathon@gmail.com
- si c'est bien votre choix : cliquer [M'inscrire]
La nouvelle inscription est complète : Les droits d'inscription qui s'appliquent seront ceux du moment à 100%.

* Comment ACCEDER à son dossier d'inscription ?

- à partir de la [Liste des inscriptions] accessible sur le bandeau en haut à droite de la page d'inscription **njuko**. Rechercher le Nom, puis saisir le numéro de Réservation et l'adresse mail pour accéder au dossier.
- à partir du mail "Confirmation d'inscription" : [Accéder au dossier]
- si mail de "Confirmation d'inscription" non reçu : vérifier les **spams** ; vérifier la réception ou non du mail "Justificatif de paiement" ;
- si mail "Justificatif de paiement" non reçu : vérifier les **spams** ; vérifier auprès de votre banque si le paiement CB a été prélevé ou non ;
- si paiement CB prélevé, sans réception des mails de confirmation : faire demande par mail à semi.marathon@gmail.com pour vérification de la saisie de votre email.
- cas des Pré-inscrits (inscrits sur Liste d'attente) : à partir du mail "Confirmation d'inscription sur liste d'attente", accéder au [Tableau de bord].

* Comment COMPLETER son dossier d'inscription ?

(seulement pour les inscrits)

- > PPS : à partir du 01/01/2026, saisir le numéro [PPS*] sur dossier d'inscription (TdB) et [Enregistrer]. Ne pas envoyer l'attestation PPS.
- si problème lors de la saisie du PPS : lire le message d'erreur et vérifier la saisie des informations personnelles (Nom, Prénom, genre, date de naissance : tout doit concorder) ; si le problème persiste sans compréhension de votre part, contacter l'organisateur par mail à semi.marathon@gmail.com.
- cas des Mineurs : à partir du 01/01/2026, justificatif santé à établir sur pps.athle.fr.
- cas des Handisports : joindre licence via dossier d'inscription (TdB) [Envoyer un document].
- > Justificatif de Performance : via dossier d'inscription (TdB) [Envoyer un document] et sélectionner le justificatif à transmettre.
- si votre Justificatif a été REFUSE / Rejeté par l'organisateur : vérifier que le document transmis est le bon document demandé, et qu'il répond aux conditions spécifiques.
- le Justificatif de Performance doit comporter les informations suivantes : identification du coureur, de la course et de sa date (< 2 ans), de la distance parcourue et du temps réalisé (chronométrage officiel).
Seront pris en compte : Fiches FFA, listes des résultats de course, ...
Seront refusés : Diplômes de course, enregistrements personnels de course (Garmin, Strava, etc), ...

- Qu'est-ce qu'un justificatif manquant ?

Pas le PPS, car le numéro PPS seul suffit (à saisir et à enregistrer).

Pas le Justificatif Santé pour les Mineurs (en attente des conditions mises en place par la FFA sur pps.athle.fr, à compter du 01/01/2026)

- le Justificatif Santé pour les cas suivants : handisports non licenciés, fauteuils poussés (cf. Joëlette).
- la Licence HandiSport : pour les handisports licenciés (debout et fauteuil).

NB : les licences de tout autre sport que l'Athlétisme ne sont pas prises en compte, y compris celles du Triathlon (cf. Règlement des courses hors-stade de la FFA) --> faire PPS à compter du 01/01/2026.

- le Justificatif de Performance : si un choix de Vague de départ préférentielle a été fait lors de l'inscription : <1h35 pour le semi-marathon / <40' pour le 10km.

!!! ATTENTION !!! Tout dossier encore incomplet le 05/05/2026 (malgré multiples relances) sera automatiquement ANNULÉ et NON remboursé.

* Comment connaître le STATUT de son dossier d'inscription ? (seulement pour les inscrits)

- rechercher le nom de l'inscrit sur la [Liste des inscriptions] accessible sur le bandeau en haut à droite de la page d'inscription **njuko** : l'inscription est clairement identifiée **OUI** / **NON** et le statut du dossier est clairement précisé **Complet** / **Incomplet**

- dans chaque dossier d'inscription : le "STATUT du dossier" est précisé en haut à droite **Complet** / **Incomplet**

Les éléments manquants sont précisés sur la partie à droite du Tableau de bord :

- PPS non joint --> N° [PPS*] à saisir et à enregistrer
- Justificatif de Perf non joint ou rejeté --> [Envoyer un document].

Si l'inscription n'est plus valide, cela est clairement précisé : "Votre inscription est **annulée**"

* Comment MODIFIER son dossier d'inscription ? (seulement pour les inscrits)

Dans dossier d'inscription, au niveau "RECAPITULATIF" en haut à gauche [Modifier mon inscription] :

> "Votre Situation" :

- Licencié FFA / Non licencié --> faire demande par mail à semi.marathon@gmail.com

> "Vos Informations personnelles" :

- correction NOM et/ou Prénom --> faire demande par mail à semi.marathon@gmail.com
- interversion NOM et Prénom --> faire demande par mail à semi.marathon@gmail.com
- changement Identité --> faire un Transfert de dossard à partir du TdB [Transférer mon dossard]
- correction Genre Homme / Femme --> par vous-même sur TdB [Modifier mon inscription]
- correction Date de naissance --> par vous-même sur TdB [Modifier mon inscription]
- correction Nationalité --> par vous-même sur TdB [Modifier mon inscription]
- correction Email --> faire demande par mail à semi.marathon@gmail.com
- correction Téléphone --> par vous-même sur TdB [Modifier mon inscription]
- correction Coordonnées postales --> par vous-même sur TdB [Modifier mon inscription]

> "Votre Vague de départ" :

- changement de Vague de départ --> faire demande par mail à semi.marathon@gmail.com

Aucun changement après le 05/05/2025

> "Votre Course / Epreuve"

- changement de Course / Epreuve (semi-marathon ou 10km) ? --> sous certaines conditions, faire demande par mail à semi.marathon@gmail.com

Aucun changement après le 05/05/2025

* Comment TRANSFERER son inscription à une autre personne ?

(du 16/01 au 03/05/2026)

**!!! ATTENTION !!! Ne jamais transmettre vos identifiants de réservation !!
AUCUN site de revente n'est validé par l'organisation.**

> si vous connaissez un "ami" à qui transférer votre dossard

Dans dossier d'inscription, au niveau "TRANSFERER MON DOSSARD" :

--> saisir vous-même l'adresse mail sur TdB, puis [Transférer à un ami]

L'option de Transfert sera accessible en ligne jusqu'au 03/05/2026.

Tout transfert doit être validé au plus tard le 04/05/2026. (cf. *délai validation pour invité*)

La nouvelle inscription doit être validée avant la clôture des inscriptions.

L'inscription de la personne bénéficiant du Transfert annule automatiquement l'inscription initiale.

- L'inscription initiale est ANNULEE : à suivre les droits d'inscription seront remboursés à 80% pour l'inscription et 100% pour le(s) t-shirt(s), directement sur la CB du paiement initial.

Possibilité d'annuler une invitation à s'inscrire, tant que la personne invitée à s'inscrire n'a pas validé son inscription ; et possibilité d'inviter un autre "ami" une fois la première invitation annulée.

> si vous ne connaissez pas d'"ami" à qui transférer votre dossard

--> annuler vous-même l'inscription, la place libérée sera proposée à la prochaine personne sur la liste d'attente.

PS : les conditions de remboursement sont les mêmes entre l'annulation suite à un Transfert et l'Annulation simple.

> Personne invitée à s'inscrire dans le cadre du Transfert :

En temps voulu, réception d'un mail "Invitation à s'inscrire".

- si vous êtes déjà inscrit(e) sur une autre épreuve --> ne pas faire une double inscription, faire demande de changement d'épreuve par mail à semi.marathon@gmail.com

- si finalement vous ne souhaitez plus vous inscrire --> refuser l'invitation en informant la personne qui vous a invitée (son adresse email est précisée en bas de mail).

- si c'est bien votre choix : cliquer [M'inscrire]

La nouvelle inscription est complète (remise à zéro) : Les droits d'inscription qui s'appliquent seront ceux du moment à 100%.

* Comment ANNULER son inscription ?

(du 16/01 au 03/05/2026)

Dans dossier d'inscription, au niveau "ANNULER MON INSCRIPTION" :

Possibilité d'annuler l'inscription SANS justificatif, en cliquant sur [Annuler mon inscription], après validation de l'annulation, l'inscription sera annulée. A suivre les droits d'inscription seront remboursés à 80% pour l'inscription et 100% pour le(s) t-shirt(s), directement sur la CB du paiement initial.

L'option Annulation sera accessible en ligne jusqu'au 03/05/2026.

Toute annulation est complète, y compris l'achat de(s) tee-shirt(s).

Toute annulation validée sera définitive.

Toute place libérée suite à une annulation est proposée à suivre à la prochaine personne sur la liste d'attente

Aucune demande d'annulation ne sera acceptée après le 05/05/2026.

PS : les conditions de remboursement sont les mêmes entre l'annulation suite à un Transfert et l'Annulation simple.

- pourquoi le remboursement des droits d'inscription n'est pas à 100% ? comme précisé à l'inscription, l'inscription en ligne est un engagement ferme et définitif. Chaque inscription en ligne induit des frais de gestion à l'organisation qui n'ont pas lieu de rester à sa charge. Les frais de gestion restent à la charge de la personne qui, pour les raisons qui lui sont propres, souhaite annuler son inscription, et ce sans justificatif.

*** Autre Question ?**

--> contacter l'organisation par mail à semi.marathon@gmail.com.